



ÉCOLE DE FERME-NEUVE ET DES RIVIÈRES

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le mercredi 10 septembre 2025 à 18 h 30 à l'école Sacré-Cœur de Ferme-Neuve située au 148, 12^e Rue, Ferme-Neuve (Québec) J0W 1C0.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS 2025-2026

1. Mot de bienvenue et importance du lien-école famille

Mme Katherine Fleurent, direction d'école anime la rencontre.
Sonia Lachaine, secrétaire d'école effectue la prise de notes.

Présence de cinq parents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation et explication de l'ordre du jour par la direction.

Proposé par Yannick Dulude

Adopté par Marielie Aylwin

3. Suivi et adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue le 10 septembre 2024

Lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 10 septembre 2024 par la direction.

Proposé par Yannick Dulude

Adopté par Émilie Nolet

4. L'organisation scolaire actuelle pour l'année scolaire 2025-2026

Résumé de la structure organisationnelle et présentation de la liste du personnel enseignant, des spécialistes et du soutien des quatre écoles par la direction.

5. Travaux réalisés durant la période estivale

Rénovation et ajout d'air climatisé aux écoles de Mont-Saint-Michel et Sainte-Anne.
Ajout de lumières et portes de sécurité à l'école de Mont-Saint-Michel.

Récupération de bois à la suite des fortes rafales ayant provoqué la chute de gros pins sur le terrain de l'école Sacré-Cœur de Ferme-Neuve. Ce bois servira entre autres à construire le mobilier de la nouvelle pergola (projet de rénovation de la cour d'école dont l'école a obtenu une subvention de 100 000\$).

6. La composition et les fonctions du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de notre école est formé de :

- Au moins quatre parents d'élèves;
 - Au moins deux parents substitués;
 - Un des membres représentant au comité de parents;
- Au moins 4 membres du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants, au moins un membre du personnel professionnel et au moins un membre du personnel de soutien;
- Deux membres de la communauté;
- Un membre du personnel des services de garde;
- Un membre au Comité EHDAA.

Principales responsabilités :

- Les modalités d'application du régime pédagogique ;
- Effectuer la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement (site du gouvernement du Québec);
- Les règles de conduite et mesures de sécurité ;
- Les activités de financement et les sorties éducatives ;
- Les frais chargés aux parents ;
- L'utilisation des locaux ;
- Le budget.

7. « En Élection »

Présentation des **membres actifs** pour une autre année (1) an 2025-2026;

- Jessica Turgeon;
- Marie-Michelle Aubin.

Nouveaux membres pour deux (2) ans 2025 et 2026 :

- Yannick Dulude;
- Emilie Nolet;
- Marielie Aylwin;
- Vanessa Nadeau.

Présidence et vice-présidence :

- Yannick Dulude à la présidence
- Marielie Aylwin à la vice-présidence

Comité de parent :

- Emilie Nolet;

Deux **membres substitués** :

- Vanessa Nadeau;

Proposé par Jean-François Tessier

Adopté par Marielie Aylwin

8. Questions de l'assemblée

9. Varia

Discussion sur l'impact des écrans dans les écoles.

10. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

La rencontre devrait avoir lieu le mardi 23 septembre 2025 à 19 h. Elle sera confirmée dans les prochains jours.

11. Levée de l'Assemblée

La levée de l'assemblée est à 19 h 25.

Proposé par Jean-François Tessier

Adopté par Marielie Aylwin